

**MARCHÉ DE SERVICES**

**Marché n°2025N04**

# **Lettre de consultation**

**Agence Régionale de la Biodiversité des Îles de Guadeloupe (ARB-IG)  
146 Route de Grand Camp  
97113 Gourbeyre**

## **CREATION GRAPHIQUE DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE L'AGENCE REGIONALE DE LA BIODIVERSITE DES ILES DE GUADELOUPE**

En application de l'article L2122-8 du Code de la Commande publique

**Mme Kanell AMBROISE  
DIRECTRICE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ DES ÎLES DE GUADELOUPE**

**Jeudi 28 AOUT 2025 – 17H (HEURE LOCALE), DELAI DE RIGUEUR**

**Cette lettre de consultation tient lieu de règlement de consultation.**

## **ARTICLE 1 : CONTEXTE**

### **i. L'Agence Régionale de la Biodiversité des Îles de Guadeloupe**

Dans un contexte d'érosion forte et rapide du Vivant, l'Agence Régionale de la Biodiversité des Îles de Guadeloupe (ARB-IG) doit contribuer à relever le défi de la reconquête de la biodiversité ; elle fédère ainsi la communauté des acteurs guadeloupéens au service de la restauration des milieux terrestre, aquatique et marin.

L'ARB-IG s'articule autour de 4 pôles aux missions définies dans le plan d'action de l'Agence :

- Pôle Observatoire régional de la biodiversité et diffusion de la connaissance (acquisition de la connaissance pour la production d'indicateurs sur la santé de la biodiversité et diffusion de la connaissance à destination du grand public et des politiques publiques).
- Pôle Conservatoire botanique national des Îles de Guadeloupe (agrément national obtenu en mai 2025).
- Pôle ingénierie de projet et appui aux acteurs (appui aux collectivités, aux entreprises dans leur projets en faveur de la biodiversité)
- Pôle animation, sensibilisation et communication (appui aux associations et aux socio-professionnels, sensibilisation des scolaires et du grand public).

### **ii. Les objectifs de l'ARB-IG**

L'Agence a pour mission de faire **connaître et préserver la biodiversité. Informer, former et sensibiliser le grand public, les enseignants, les scolaires, les entreprises, les pouvoirs publics** et **soutenir et accompagner les acteurs de la biodiversité, collectivités, entreprises, associations** dans leurs projets en faveur de la biodiversité

- Informer et sensibiliser la société civile et les politiques publiques sur l'état de la biodiversité et ce qui la menace.
- Donner les clés pour comprendre l'état de santé de notre biodiversité et ce qu'il faut faire pour améliorer son état.
- Faire prendre conscience de la nécessité de préserver la biodiversité du territoire.

### **iii. Les cibles de l'ARB-IG**

- LE GRAND PUBLIC : informer et sensibiliser sur l'état de la biodiversité ainsi que les menaces et les solutions apportées pour la protéger et la préserver. Informer et sensibiliser sur le rôle et les fonctions de la biodiversité et le lien avec un environnement en bonne santé et le bien-être/bien vivre de la population et des générations à venir.

- LES SCOLAIRES : informer et sensibiliser sur l'état de la biodiversité ainsi que les menaces et les solutions apportées pour la protéger et la préserver. L'objectif est également de leur donner les bons gestes à avoir et à susciter des vocations pour la protection de la biodiversité.
- LES POUVOIRS PUBLICS : donner des chiffres clés qui permettent de comprendre dans quel état est la biodiversité ainsi que les menaces et donner les clés pour la mise la place de programmes de protection et de préservation de la biodiversité.
- LES ENTREPRISES : faire connaître et former à la biodiversité locale, faire financer des projets de restauration, accompagner les entreprises à la mise en place d'actions en faveur de l'environnement dans leurs structures.
- LES SOCIO-PROFESSIONNELS : informer et former aux enjeux de préservation de la biodiversité du territoire. Les aider à mettre en place des actions dans leurs activités
- LES GESTIONNAIRES D'ESPACES NATURELS, LES NATURALISTES, LES CHERCHEURS : informer et sensibiliser sur l'état de la biodiversité, ce qui la menace et les solutions apportées pour la protéger et la préserver pour l'ensemble du territoire. L'objectif est de leur donner accès à une analyse globale à l'échelle du territoire et de renseigner sur les moyens de financiers, techniques et humains nécessaires pour y parvenir.

## **ARTICLE 2 : OBJET DE LA CONSULTATION**

L'objectif de la consultation est de sélectionner un prestataire pour assurer la création graphique des supports de communication institutionnels et des projets de l'Agence Régionale de la Biodiversité des Îles de Guadeloupe.

Cette prestation conclue pour une durée d'un an à compter de la notification d'acceptation de l'offre sera exécutée par l'émission de bons de commandes en fonction des besoins de l'ARB-IG.

Un ensemble de besoins ont été pré-identifié afin de permettre aux candidats d'adapter leurs offres et d'indiquer les coûts relatifs à la réalisation des supports envisagés via le bordereau des prix unitaires.

Une estimation des coûts pour les réalisations suivantes devra ainsi figurer dans l'offre du prestataire :

### **Communication institutionnelle :**

- Plaque de présentation ARB-IG - 12 pages A4
- Masque de présentation power point ARB-IG
- Mise en page nouvelle stratégie agence 2025-2028 - 16 pages A4
- Roll-up fond de stand photos 200X200
- 3 Roll-up missions ARB-IG - 80X200
- Pastille graphique faune/flore thème « biodiversité » (illustration/dessin)
- Rapport d'activités 2025 - 40 pages A4

### **Communication liée à l'animation de la stratégie régionale de lutte contre les EEE :**

- Affiche Faune/flore « Les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) en Guadeloupe » - A3
- Affiche numérique signalement Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) – A4 (2 déclinaisons, faune et flore)
- Exposition « Qu'est-ce qu'une Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) ? » - 6 roll-up 80x200

### **Communication liée aux autres projets**

- Guide technique à destination des collectivités A4 - 40 pages

Ces créations devront reprendre les codes graphiques de la charte graphique et des supports déjà existants (site internet, indicateurs de biodiversité, roll-up, ...) et proposer une harmonisation de tous ces supports pour une identité visuelle cohérente.

### **ARTICLE 3 : DESCRIPTION DE LA PRESTATION**

Les supports réalisés dans le cadre de cette prestation relèvent de la création graphique des supports de communication institutionnels et des projets de l'ARB-IG et la réalisation d'une pastille graphique « illustration de la biodiversité (faune/flore) ».

#### **i. Avant-propos communs pour la réalisation de l'ensemble des supports**

L'identité visuelle de l'Agence Régionale de la Biodiversité des Îles de Guadeloupe (ARB-IG) devra être respectée dans les productions. Le prestataire devra s'appuyer sur la charte graphique existante, les éléments graphiques du site internet et les autres supports existants (cf. annexes). Les couleurs de l'ARB-IG (bleu, vert, orange, vert foncé) pourront être utilisées.

L'identité visuelle spécifique du Conservatoire botanique national des îles de Guadeloupe, pôle intégré à notre structure mais qui jouit d'une identité propre dans le cadre de son appartenance à une fédération nationale, devra être prise en considération dans les créations et notamment pour le masque de présentation power point (sans être copié). *Cf annexe le masque PPT du conservatoire botanique.*

Le prestataire devra proposer une mise en page graphique pour ces différents supports (textes et photos fournis) avec une ligne définie et harmonisée sur les productions.

La police Roboto pourra être utilisée, mais une autre pour les titres principaux pourra être proposée. Possibilité d'utiliser la police Ofelia display présente sur le site internet.

Les logo ARBIG + bande logos des financeurs (Région Guadeloupe, DEAL, OFB, Conseil départemental de la Guadeloupe) devront être présents sur tous les supports.

Possibilité d'utiliser des icônes pour illustrer les supports ou des silhouettes d'espèces (cf. celles qui ont été créés pour le site internet de l'ARB-IG ou pour les indicateurs de biodiversité ou création nouvelle possible).

## **ii. Description des réalisations envisagées**

Communication institutionnelle de l'ARB-IG :

### **Masque de présentation power point ARB-IG**

Proposition de création d'un masque power point comme support pour toutes les présentations orales de l'agence. Codes de la charte graphique à reprendre. Proposition légère et épurée aux couleurs de l'ARBIG. Prendre en compte l'identité visuelle du conservatoire botanique pour une meilleure cohérence dans les supports.

### **Roll-up fond de stand photos**

Mise en page graphique d'un roll-up (200X200) qui servira de fond de stand lors des salons professionnels, patchwork photos de la biodiversité Guadeloupéenne.

### **Rolls-up missions ARB-IG**

Mise en page graphique de 3 rolls-up institutionnels (80X200) sur les missions de l'ARBIG, les axes d'interventions, les chiffres clés, zoom sur les actions. Photos et textes, éléments graphiques.

### **Plaquette de présentation ARB-IG**

Document de présentation de l'agence, les missions, les axes d'interventions, chiffres clés, zoom sur les actions principales. Photos et textes - 12 pages - A4

### **Rapport d'activités 2025**

Mise en page graphique du rapport d'activités 2025. Thématiques, intercalaires, code couleur de l'ARB-IG, photos et textes fournis. Document de 40 pages, format A4

### **Document « stratégie agence 2025-2028 »**

Mise en page de la feuille de route de l'agence 2025-2028. 16 pages A4. Document avec textes principalement.

### **Pastille graphique faune/flore thème « biodiversité »**

Création d'une Illustration/dessin mettant en avant quelques espèces faune/flore représentatives de la biodiversité locale. Utilisation sur les produits dérivés (éco-cup, tote bag, éventail, autocollant, tee shirt) et possibilité d'utilisation sur les autres supports de communication institutionnels de l'agence.

Communication liée à l'animation de la stratégie régionale de lutte contre les EEE :

**Affiche « Les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) en Guadeloupe » (Faune/flore)**

Création d'une affiche pour faire connaître les EEE les plus représentatives sur le territoire. 20 photos des espèces faune/flore + expliquer ce qu'est une EEE + Contact. Format A3

**Affiche « signalement Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) »** Création d'une affiche à vocation de signaler la présence d'une EEE sur le territoire : carte identité de l'espèce, impact, lieu, signalement, contact. Format A4. Proposition d'une affiche type pour l'anolis Sagrei et pour une espèce flore.

**Exposition « Qu'est-ce qu'une Espèce Exotique Envahissante (EEE) ? »**

Mise en page graphique d'une exposition itinérante de 6 panneaux 80x200 sur les EEE en Guadeloupe.

Communication liée aux autres projets :

**Guide technique à destination des collectivités**

Mise en page graphique d'un guide technique d'accompagnement à la préservation de la biodiversité à destination des collectivités. Document de 40 pages, format A4

Création de documents-type

Des prestations similaires à celles précédemment décrites (telles que roll-up, guide technique, affiche, etc.), mais non encore précisément identifiées à ce jour, pourront être sollicitées auprès du titulaire au cours de l'exécution du présent marché. À l'instar des prestations déjà définies, ces réalisations feront l'objet de bons de commande émis par l'acheteur.

**ARTICLE 4 : CONDITIONS DE REALISATION**

La durée de la prestation est de 1 an à compter de la notification d'acceptation de l'offre. La prestation sera exécutée par l'émission de bons de commandes précisant la nature et la durée de la prestation.

La prestation se déroulera dans le cadre d'un travail collaboratif, incluant l'équipe de l'ARB-IG et le prestataire.

Des réunions en visioconférence ou par téléphone seront régulièrement organisées pour valider les différentes phases de la prestation.

**i. Éléments à disposition**

Les éléments mis à disposition du prestataire sont les suivants :

- Charte graphique de l'ARB-IG
- Indicateurs et panoramas réalisés par l'Observatoire régional de la Biodiversité des Îles de Guadeloupe
- Roll-up missions ARB-IG
- Rapport d'activités 2023 et 2024
- Logos ARB-IG et financeurs
- Masque de power point, identité visuelle du Conservatoire botanique national des Îles de Guadeloupe
- Site internet : [www.arb-guadeloupe.fr](http://www.arb-guadeloupe.fr)
- Instagram : arb\_ig971 / Facebook : Agence Régionale de la Biodiversité des Îles de Guadeloupe / LinkedIn : ARBIG

D'autres documents pourront être mis à la disposition du prestataire afin de faciliter la compréhension du projet.

**Les contenus textes et photos nécessaire à la réalisation des différents supports à produire seront fournis au prestataire retenu.**

## ii. Livrables

Les créations graphiques commandées au prestataire via bon de commandes restent la propriété de l'ARB-IG. Le prestataire devra céder intégralement ses droits à l'ARB-IG.

Les fichiers seront fournis en haute définition aux formats : .indd, .psd, .eps, .png, .jpeg, .pdf, .pptx

## iii. Planning de la consultation

Publication de la consultation	31/07/2025
Date limite des offres	28/08/2025
Choix du prestataire	Semaine du 01/09/2025

## iv. Planning de travail prévisionnel (donné à titre indicatif, chaque réalisation fera l'objet d'un bon de commande)

Supports graphiques	Dates 1 <sup>er</sup> rendu	Dates 2 <sup>ème</sup> rendu
1 <sup>er</sup> rdv brief projet	Semaine du 08/09/2025	

Masque power point	Semaine du 15/09/2025	
Roll-up photos	Semaine du 22/09/2025	Semaine du 29/09/2025
Plaquette ARB-IG	Semaine du 06/10/2025	Semaine du 20/10/2025
Affiche EEE	Semaine du 03/11/2025	Semaine du 10/11/2025
Affiche EEE signalement (2 déclinaisons)	Semaine du 17/11/2025	Semaine du 24/11/2025
Rapport d'activités 2025	Semaine du 19/01/2025	Semaine du 02/02/2025
Mise en page stratégie ARB-IG 2025-2028	Semaine du 09/02/2025	Semaine du 16/02/2025
Exposition 6 panneaux « Qu'est- ce qu'une EEE ? »	Semaine du 23/02/2026	Semaine du 16/03/2026
Roll-up missions ARB-IG	Semaine du 30/03/2026	Semaine du 13/04/2026
Pastille graphique illustration biodiversité	Semaine du 20/04/2026	Semaine du 27/04/2026
Guide technique collectivités	Semaine du 04/05/2026	Semaine du 25/05/2026

## **ARTICLE 5 : CONDITIONS CONTRACTUELLES / CONDITIONS PARTICULIERES D'EXECUTION**

### **A. MODALITES DE PAIEMENT**

Le paiement se fera sur présentation de factures produites par l'établissement, à déposer sur CHORUS PRO.

### **B. DUREE DU CONTAT**

Le contrat sera établi pour 12 mois, sans renouvellement tacite.

### **C. FORME DU PRIX**

Les prix sont établis en toutes taxes comprises (TTC). Par ailleurs, La TVA qui s'applique en Guadeloupe pour des prestations de service est de 8,5%.

La prestation sera exécutée par émission successive de bons de commande selon les besoins à satisfaire et conformément au prix indiqués dans le bordereau des prix unitaires.

Les prestations comprises dans cette consultation ne comportent pas de montant minimum et ont un montant maximum annuel de 25.000€HT.

#### **D. DELAI DE PAIEMENT**

Le délai global de paiement est de 30 jours par mandat administratif. Le délai de paiement court une fois la totalité de la prestation réalisée, à compter de la date de réception de la facture sur CHORUS PRO ou du service fait si celui-ci est postérieur à la date de réception de la demande de paiement.

#### **E. DELAI DE VALIDITE DE L'OFFRE**

Le délai de validité de l'offre est de **90 jours** à compter de la date limite de réception des offres.

#### **F. MODALITES DE REMISE DES OFFRES**

Votre offre devra être transmise par voie électronique, le **jeudi 28 août 2025 à 17h** (heure de la Guadeloupe), **délai de rigueur**, via dépôt sur la plateforme en ligne <https://www.marches-securises.fr>.

**Votre offre devra comprendre les documents suivants :**

- La présente lettre de consultation valant règlement de consultation datée et signée ;
- Le bordereau des prix unitaires complété, daté et signé ;
- Un book **références et réalisations** dans le domaine de la mise en page graphique de documents et illustrations ;
- Un dossier méthodologique de 10 pages maximum traitant des éléments suivants :
  - Compréhension de la demande, des enjeux et des besoins spécifiques au contexte
  - Méthodologie envisagée pour assurer la prestation
  - Présentation du/des intervenant(s) mobilisé(s) dans le cadre de la prestation
- Un relevé d'identité bancaire (RIB).

Le candidat pourra fournir une proposition graphique d'une maquette power-point ou d'un document adapté à la commande afin de permettre au jury d'apprécier la direction envisagée par le prestataire.

## **ARTICLE 6 : CRITERES DE CHOIX DE L'OFFRE**

Les offres seront évaluées en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- Critère 1 :
  - Prix : 50%
  
- Critère 2 :
  - Compréhension du besoin, qualification de l'entreprise et valeur technique des prestations passées réalisées dans le domaine de la mise en page graphique de documents et illustrations : 50%

## **ARTICLE 7 : NEGOCIATION**

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les 3 prestataires ayant formulé les meilleures offres et ce, dans le respect du principe de l'égalité de traitement des candidats. La négociation est engagée librement avec les candidats sélectionnés. Elle peut porter sur les éléments financiers, les éléments techniques et /ou sur la régularisation d'une offre. L'offre finale sera jugée sur les mêmes critères du présent règlement. Le classement final sera établi sur cette base. Elle prendra la forme d'échanges écrits et/ou d'entretiens avec les candidats retenus par le pouvoir adjudicateur. A l'issue de l'analyse des offres, les candidats seront informés individuellement des résultats de la consultation. Si les offres remises sont satisfaisantes, le pouvoir adjudicateur peut décider de ne pas négocier.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne sélectionner que certaines prestations, parmi celles demandées dans cette lettre de consultation, en fonction de l'évolution de ses besoins.

## **ARTICLE 8 : PROCEDURES DE RECOURS**

L'instance chargée des procédures de recours et les services auprès desquels les renseignements peuvent être obtenus sont :

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE**  
**6, rue Victor Hugues**  
**97100 Basse-Terre**

Téléphone : 0590 814538 - Fax : 0590 819670  
Courrier électronique : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr  
Adresse Internet (URL) : guadeloupe.tribunal-administratif.fr

## **ARTICLE 9 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les informations complémentaires peuvent être obtenues par voie électronique via la plateforme <https://www.marches-securises.fr>. Les réponses aux demandes d'informations complémentaires se feront exclusivement sur la plateforme.

Aucune question ne pourra parvenir moins de sept jours calendaires avant la remise des offres.

L'indication d'une adresse mail valide est nécessaire afin que les candidats puissent bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la consultation (précisions apportées au cahier des charges, réponses à des questions posées par les candidats, avis rectificatifs, etc..).